

Pour une véritable politique d'immigration non discriminatoire

Evelyne Lapierre-Adarnczyk, Joël Gregory, Norbert Robitaille et Victor Piché

Volume 4, numéro 3, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305806ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305806ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Lapierre-Adarnczyk, E., Gregory, J., Robitaille, N. & Piché, V. (1975). Pour une véritable politique d'immigration non discriminatoire. *Cahiers québécois de démographie*, 4(3), 63–77. <https://doi.org/10.7202/305806ar>

Pour une véritable politique d'immigration non discriminatoire.

Mémoire préparé par le Comité sur les politiques de population* de l'Association des démographes du Québec pour le Comité mixte spécial du Parlement sur la politique d'immigration.

INTRODUCTION

L'Association des démographes du Québec, par l'entremise de son comité sur les politiques de population, s'est penchée sur la question de l'immigration au Canada telle que présentée dans le Livre vert du gouvernement fédéral et intitulée: Etude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Dans un premier temps, nous présentons quelques critiques particulières sur le Livre vert du Ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration. Ces critiques portent sur (1) la croissance de la population et le rôle de l'immigration; (2) l'immigration et le marché du travail; et (3) les implications ethniques, linguistiques et raciales. Cette partie est très brève puisqu'elle reprend textuellement les idées exprimées par Joël Gregory dans: "Quelques réflexions sur les politiques d'immigration" (texte publié dans le numéro de juin 1975 des Cahiers québécois

* Ce comité comprend: Evelyne Lapierre-Adamcyk, Joel Gregory, Norbert Robitaille et Victor Piché.

de démographie). Dans un deuxième temps, notre critique devient plus générale: nous nous permettons alors de suggérer une nouvelle perspective sur l'immigration tout en y dégagant des implications politiques.

I. CRITIQUES DU LIVRE VERT

A) La croissance de la population et le rôle de l'immigration.

Il est intéressant de constater les modifications récentes des attitudes du gouvernement fédéral sur l'immigration et son rôle vis-à-vis la croissance de la population. Le Canada a une longue tradition d'attitudes pro-immigration (avec, bien sûr, des restrictions envers certains groupes qui n'ont été complètement éliminées qu'en 1967). Le Livre blanc de 1966, qui a précédé la législation nouvelle de 1967, a confirmé et assoupli une philosophie expansionniste, et donc pro-immigration, attitude qui a prévalu à plusieurs reprises depuis la confédération (1er chapitre, tome II, Livre vert). Le Livre vert, cependant, remet en question et la valeur économique et la valeur sociale d'une rapide croissance démographique et donc d'une forte immigration (p. 6, tome II).

Même si ce n'est pas la seule raison pour laquelle la position pro-immigration est remise en cause, la croissance démogra-

phique est vue d'un oeil très sceptique par le Livre vert. Le "problème" démographique est précisé en termes de coûts économiques de la croissance de la population: congestion urbaine, manque de logements, pression sur les terres agricoles, détérioration de l'environnement, etc. Les coûts sociaux "cachés" de la croissance démographique sont également notés: les tensions sociales et l'affaiblissement de la qualité de la vie (pp. 5 et 6, tome I). Le Livre vert est donc néo-malthusien dans la mesure où les causes de ces problèmes sont attribuées à la croissance démographique. En lisant ce document officiel, nous nous sommes demandés jusqu'à quel point l'attitude gouvernementale n'a pas été influencée par la vague récente de l'idéologie de la "croissance zéro", idéologie défendue par les Anglo-saxons, surtout les Américains et leurs amis des autres pays riches, lors des congrès récents de Stockholm sur l'environnement et de Bucarest sur la population. Nous avons constaté que les problèmes contemporains réels de la congestion, de la population, de la détérioration de la qualité de la vie, etc., n'ont jamais été analysés par le Livre vert en termes d'habitudes de consommation ou d'organisation économique de la production et de la distribution des produits. La croissance de la population et donc l'immigration sont implicitement perçues, d'une façon simple et naïve, comme faisant partie des causes principales de toute une gamme de problèmes socio-économiques. Ce phénomène est tellement important dans le Livre vert que les taux de croissance démographique dans le tiers-monde sont présentés comme la cause princi-

pale de la migration sur l'échelle planétaire (p. 28, tome I). Pour ceux qui étudient les migrations et leurs causes, une telle explication escamote les autres causes, beaucoup plus importantes, d'ordre économique, familial et socio-psychologique.

B) L'immigration et le marché du travail

Dans le Livre vert, il existe une préoccupation prononcée concernant la main-d'oeuvre et les effets des "arrivées" sur la demande d'emploi. Elle pourrait s'expliquer de plusieurs façons. D'abord, il est certain que la conjoncture économique actuelle influence les attitudes du Gouvernement. Faire venir les immigrants qui s'ajouteraient au nombre des chômeurs, ou faire croître le nombre de chômeurs en remplaçant les travailleurs du pays par des immigrants, voilà des possibilités inquiétantes pour les politiciens. Et il faut admettre que l'adaptation des immigrants est plus difficile s'ils sont en chômage dès leurs arrivée. Mais selon l'avis de certains critiques, la société ne doit pas laisser la situation économique du moment déterminer une politique d'immigration étroite et restrictive.

Cette même préoccupation, en fonction de la situation économique actuelle, ne permet que des analyses très partielles. Le Livre vert fédéral analyse l'immigration seulement en termes d'arrivée et donc en termes d'impact sur le marché du travail.

Malgré les nombreuses pages consacrées à la main-d'oeuvre, nulle part, il est question de l'offre du marché du travail. Nous avons l'impression que l'immigration est vue comme la politique de main-d'oeuvre, c'est-à-dire qu'au lieu d'élaborer une politique positive de création d'emplois, le Gouvernement --- du moins selon son Livre vert --- suggère une politique négative de contrôle du nombre d'entrée dans la population active (pp. 21 et 22, tome I, Livre vert). Donc l'immigration est vue comme un "robinet" de population active, à fermer dans les moments difficiles et à ouvrir lors des embouteillages dans l'économie. Bref, les façons d'utiliser cette soupape de sécurité, dont les autorités prétendent conserver le contrôle, sont le sujet du Livre vert en matière de main-d'oeuvre.

Débordons brièvement la perspective canadienne afin de considérer les implications plus globales d'une telle "politique de robinet". Par exemple, d'un point de vue marxiste, on le sait, il existe des intérêts de classes. Par ailleurs on observe que les plus privilégiés se concentrent dans les pays riches dont le Canada. On peut donc entrevoir l'immigration comme un des moyens qui maintient un système international d'exploitation. Si la "politique de robinet" est bien appliquée, la bourgeoisie, dont nous sommes, pourrait bien se protéger contre l'affaiblissement du système capitaliste. En effet quand le besoin se fait sentir, nous pouvons faire venir du "cheap Labour" (noir, brun, ou jaune); en d'autres moments, nous pouvons

laisser entrer un certain nombre de gens de couleur, mais les plus qualifiés et, bien sûr, nos frères et soeurs anglosaxons et gaulois qui ont déjà les mêmes prétentions socio-économiques que nous. Finalement, nous pourrions nous servir des immigrants comme de boucs-émissaires quand il y a des crises qui troublent l'économie de nos pays riches. Alors qu'avec notre tradition libérale nous compensons les effets d'une logique immuable d'exploitation par des ouvertures envers les réfugiés ou par d'autres gestes --- tout cela pour nous donner "le portrait d'un pays qui ne veut pas être accusé de xénophobie" --- en fait notre pays "rationne, contingente et restreint l'afflux des immigrants" afin de servir nos propres besoins, et rien d'autre.

C) Les implications linguistique, ethnique et raciale de l'immigration.

Le Livre vert souligne la nécessité de faire venir davantage d'immigrants francophones. Ici il faut être très clair: l'accent au niveau fédéral est sur la sélection des francophones et non pas sur l'intégration des immigrants à la communauté francophone.

Le Livre vert, par exemple, parle de la nécessité d'admettre un plus fort pourcentage d'immigrants susceptibles de choisir l'intégration à la communauté francophone (p. 16, tome I).

Cette optique de sélection plutôt que d'intégration va dans le même sens que la politique d'immigration et de main-d'oeuvre --- agir sur l'immigration plutôt que d'agir sur les sociétés canadienne et québécoise. Cette optique est doublement ironique pour le Québec, étant donné que le Québec a très peu de contrôle sur l'admission des immigrants. Malgré le célèbre article 95 du British North America Act qui partage la juridiction sur l'immigration entre le fédéral et le provincial (p. 59, tome I, Livre vert), l'entente Lang-Cloutier de 1971 et les révisions actuellement prévues, tout cela ne donne qu'une capacité consultative au Québec. Donc, le Québec doit attendre qu'Ottawa sélectionne pour lui ses immigrants francophones et "francophonisables". La différence entre les actes et les paroles en ce qui concerne l'effort fédéral de recruter les immigrants francophones est sans doute considérable. Par exemple, tandis qu'il n'y a que quelques bureaux de l'immigration et de la main-d'oeuvre à l'étranger dans les pays entièrement ou partiellement francophones (3 en France, un en Belgique, un en Haïti, un au Liban, un au Maroc, et un en Suisse), il y en a au moins 27 dans les pays anglophones (dont 12 aux Etats-Unis et 6 en Grande-Bretagne et Irlande; p. 70, tome I, Livre vert).

En ce qui concerne les aspects ethniques et raciaux de l'immigration, Le Canada se vante depuis longtemps d'être beaucoup moins discriminatoire que son voisin du sud. Même s'il

est vrai que la politique canadienne d'immigration est moins raciste que celle des Etats-Unis - ce qui ne veut pas dire grand chose - il y a une longue tradition de préjugés anti-asiatiques qui n'ont été éliminés officiellement qu'en 1967. Et la législation de 1967, avec ses résultats maintenant bien connus - c'est-à-dire la croissance rapide de la proportion d'immigrants asiatiques, latino-américains et africains - a fait ressortir des attitudes ethnocentriques qui avaient cours dans le passé, comme en fait foi l'opinion du Premier Ministre MacKenzie en 1947 :

La population du Canada ne désire pas qu'une immigration massive modifie de façon fondamentale le caractère ethnique de notre population. Une immigration en masse d'Orientaux changerait la composition fondamentale de la population canadienne. En outre une telle immigration susciterait des problèmes sociaux et économiques qui pourraient faire surgir de graves difficultés dans le domaine des relations internationales (p. 226, tome II, Livre vert).

Le Livre vert reprend le même thème, d'une façon plus subtile, en observant qu'il serait étonnant si un rythme de changement de population, qui comprend des éléments "originaux et distinctifs" (lire non-blancs), ne créait pas de problèmes (p. 13, tome I).

Trois des quatre possibilités d'orientations futures pour une politique d'immigration proposées par le Livre vert (pp. 47-52, tome I) sont tantôt restrictives sur le plan des

qualifications professionnelles (indirectement racistes) et tantôt plus restrictives sur le plan des régions d'origine (directement racistes). La quatrième possibilité, celle du statu quo, n'est pas très fortement défendue (p. 48, tome I).

D) Conclusions

Le Livre vert déçoit par sa vision très partielle des choses concernant les politiques de création d'emplois, les politiques économiques plus générales, les politiques d'intégration. Tous ces éléments fondamentalement liés à une politique d'immigration sont soit ignorés, soit très brièvement mentionnés.

De telles omissions seraient-elles "normales", étant donné qu'on pourrait difficilement discuter des objectifs d'une politique de population et d'immigration sans expliciter les objectifs de la société où nous allons? Cherchons-nous à augmenter ou au moins à préserver notre niveau de vie matérielle? Le Canada veut-il rester en majorité anglo-saxon? Si tels sont nos objectifs - contrôlons et manipulons l'immigration afin d'amortir le choc des taux de chômage trop élevés dans les moments de récession, afin de combler nos déficits de main-d'oeuvre qualifiée (ou moins chère), afin de maintenir l'équilibre (déséquilibre?) linguistique, etc.

Nous pouvons par ailleurs choisir d'autres objectifs, non pas en fonction du contrôle de l'immigration, mais en fonction du bien-être de la population. Par exemple son niveau de vie, bien sûr, mais aussi sa santé, sa satisfaction humaine, son identité culturelle, son bonheur? Si nous nous définissons de tels objectifs, les politiques de population à élaborer sont alors beaucoup plus vastes que le simple contrôle de l'immigration, car elles atteignent presque toutes les politiques d'une société. La politique d'immigration pourrait ainsi avoir comme objectif de faire participer, à des sociétés renouvelées, un nombre de personnes désireuses de devenir de nouveaux Canadiens ou de nouveaux Québécois. A ce moment, et à ce moment seulement, nous pourrons cesser de faire porter nos problèmes sur les immigrants.

II. ALTERNATIVE: POUR UNE VERITABLE POLITIQUE D'IMMIGRATION NON DISCRIMINATOIRE.

Le problème le plus fondamental dans le Livre vert concerne la façon même de concevoir l'immigration. En effet, l'immigration est présentée comme un moyen de solutionner quelques-uns de nos problèmes internes. En période de difficulté économique, il faut réduire l'immigration... Pour éviter la concentration urbaine, il s'agit d'imaginer des critères de sélection qui favoriseront ceux qui pourront aller là où les résidents canadiens refusent d'aller... Devant le problème ethnique et linguistique,

il s'agit de recruter davantage de francophones... etc. Nous croyons que l'immigration ne doit pas servir à régler nos problèmes internes qui, de toute façon, existeraient même si nous arrêtons immédiatement l'immigration. Nous suggérons d'élaborer des politiques vigoureuses en matière de main-d'oeuvre, d'urbanisation et de langue, et de ne pas les lier à une politique d'immigration qui, elle, doit viser d'autres objectifs.

A quoi doit donc servir l'immigration? D'une part, nous venons de dire qu'une politique d'immigration ne doit pas servir à régler nos problèmes internes ni à drainer le tiers-monde de ses individus les plus qualifiés. D'autre part, il y a le droit reconnu par les Nations Unies pour toute personne de quitter son pays pour aller vivre ailleurs. Curieusement, à ce droit d'émigrer ne correspond pas un droit d'immigrer, situation qui continue à favoriser les plus qualifiés et les plus riches. Nous pensons que le droit d'émigrer pour toute personne n'est pas un véritable droit sans le droit d'immigrer. Ce n'est pas parce que certains pays ferment leur porte que le Canada doit fermer les siennes. Bref, le Canada doit maintenir ses portes ouvertes et cela, sans discrimination aucune, d'autant plus qu'il retire beaucoup d'avantages de la venue de nouvelles personnes.

Le problème alors devient celui de la sélection. Toute sélection (âge, éducation, etc.) est discriminatoire puisque, par exemple, la probabilité pour un individu d'obtenir une formation quelconque varie d'un pays à un autre et d'une classe sociale à

un autre. Donc, si, comme le prétend le Livre vert, il faut viser une politique non discriminatoire, il ne doit donc par y avoir de sélection. Il faut plutôt considérer le nouveau venu de la même façon qu'une nouvelle naissance et la société soit l'accueillir et lui donner toute les chances de s'épanouir (logement, éducation, formation professionnelle, soins médicaux, etc.).

Par ailleurs, la question du nombre surgit. Nous pensons que le choix du nombre demeurera toujours arbitraire. Si le Canada désire fixer un quota, il lui faudra alors justifier ce choix autrement que par les fluctuations conjoncturelles du marché du travail. Or, est loin d'être claire toute la question des avantages et des inconvénients de la croissance démographique. Si, comme l'affirme le Livre vert, il n'y a rien à gagner de la croissance démographique, il n'y a peut-être rien à perdre non plus. Seule une politique démographique réfléchie pourrait aider à déterminer le quota d'immigrants en fonction du taux de croissance démographique considéré comme souhaitable. La société canadienne devra donc tôt ou tard définir ses objectifs généraux (économiques, sociaux, etc.) et préciser comment les politiques démographiques peuvent contribuer à atteindre ces objectifs. Autrement, nous voyons mal comment le Gouvernement canadien pourra fixer un quota autrement qu'en utilisant des arguments arbitraires et non fondés sur une étude sérieuse de la relation entre les facteurs démographiques et les objectifs

sociaux. Bref, même si à plusieurs reprises le Livre vert parle d'objectifs démographiques globaux, ces objectifs ne sont jamais clairement définis et nous pensons qu'avant d'élaborer une politique d'immigration, il faut mettre au point une politique démographique globale. Pour le moment, nous croyons donc qu'il est impossible pour le Canada de fixer raisonnablement le nombre d'immigrants à accepter.

Une fois déterminé le quota d'immigrants (en fonction des objectifs démographiques globaux), comment choisir les personnes désireuses d'immigrer au Canada? Ici, il faut faire preuve d'imagination. Nous nous risquons à suggérer une solution possible qui, selon nous, respecte le principe fondamental de la non-discrimination sous toutes ses formes. Cette solution consiste à choisir des immigrants au hasard jusqu'à concurrence du nombre souhaité. En plus, il y aura toujours des personnes qu'il faut admettre soit pour des raisons humanitaires (v.g. les réfugiés), soit pour des raisons familiales (v.g. les parents nommément désignés).

Recrutement: pour éviter d'exploiter les pays pauvres par une publicité alléchante, nous croyons qu'il est préférable de supprimer toute publicité. De plus, nous suggérons que les bureaux d'immigration soient tous fermés et que dorénavant les demandes soient acheminées par l'intermédiaire du Ministère des affaires extérieures. Le travail de recrutement deviendrait un travail purement administratif consistant à s'occuper des

demandes d'admission au Canada.

Structures d'accueil: le Canada doit alors prendre en charge toute personne choisie et "investir" dans cette personne de la même manière que l'on "investit" dans les nouveaux-nés (éducation, emploi, logement, etc.).

La composition finale de l'immigration va refléter la demande et concernera donc surtout les jeunes et les personnes du tiers-monde. Bien sûr, cela risque de transformer la "texture" de notre société mais alors, pourquoi pas? Il faudrait peut-être demander aux autochtones de notre pays, les Indiens et les Inuits, ce qu'ils pensent de la façon dont nous avons transformé leur pays...

CONCLUSION

Nous sommes conscients qu'entre notre conception et celle du Livre vert la réconciliation est difficile. Si nous voulons lier l'immigration à nos besoins en main-d'oeuvre, notre politique ne pourra être que discriminatoire et il faut se l'avouer franchement. Aujourd'hui, nous choisissons une personne parce qu'elle possède le degré de formation voulue, la qualification professionnelle voulue, l'âge voulu, la personnalité voulue, etc. Demain, (et peut-être déjà aujourd'hui), nous la choisirons parce qu'elle ne risque pas de modifier la composition ethnique et raciale de notre pays. Déjà des "inquiétudes racistes" surgissent ici et là dans le Livre vert. Bref, nous croyons

qu'il est urgent de débattre publiquement non seulement la politique d'immigration, mais la conception même de l'immigration dans notre société. Notre proposition ne fait que pousser à bout le respect du droit fondamental de toute personnes à émigrer sans discrimination de race, âge, éducation, classe sociale, etc. Si tel est le but de la politique d'immigration, il faut bien examiner toutes les implications du choix au hasard. Si au contraire nous refusons le principe du choix au hasard, il faut dorénavant cesser de parler de politique non discriminatoire et avouer explicitement que nous optons pour une politique d'immigration sélective et donc discriminatoire. Notre proposition peut paraître radicale, mais nous croyons qu'elle a le mérite de poser clairement le problème du fondement et de la conception même de l'immigration.

Mai 1975.